

Note d’information préalable à la castration

La castration est un acte chirurgical irréversible qui consiste en l’ablation des testicules. Cette chirurgie comporte des risques et des complications, dont certaines susceptibles de mettre la vie de votre cheval en danger.

La castration peut être réalisée à tout âge, mais notre équipe vous suggère de castrer les étalons de plus de 5 ans en clinique. En effet, le cordon testiculaire devenant plus épais et fibreux avec l’âge, les risques d’hémorragie sont plus élevés. Les trotteurs et chevaux de grand gabarit sont une population de chevaux considérée comme plus à risque.

Les modifications de comportement de votre cheval suite à la castration sont variables d’un animal à l’autre.

Les complications de la castration sont :

* Les plus courantes :
* L’œdème inflammatoire (25%)
* L’infection (7%)
* L’hémorragie (5%)
* La hernie
* L’éviscération (1%)

Ces complications seront mieux gérées en clinique.

* Plus rarement :
* La péritonite
* La paralysie du pénis
* Les adhérences
* Les boiteries chroniques

La castration ne pourra être réalisée que si votre cheval est déjà manipulé et franchement abordable. La palpation de la région scrotale doit être réalisable. Il en va de la sécurité de tous.

La technique proposée par notre équipe est la castration à l’émasculateur, sur testicule découvert, sans suture des plaies et sur cheval debout. Les avantages de cette technique sont l’absence d’anesthésie, le besoin de moins de personnel et donc son moindre coût.

**CONSIGNES PRE OPERATOIRES :**

* S’assurer du bon état de santé du cheval préalablement à la castration. Vérifier l’absence de signes de fièvre, jetage, toux, colique, œdème, diarrhée…. Nous vous conseillons la réalisation d’une prise de sang 48h avant la castration.
* S’assurer de l’état vaccinal correct du cheval (surtout contre le tétanos) ainsi que de sa vermifugation correcte. Le passeport du cheval sera présenté lors de la castration.
* Réduire la ration
* Manipuler le cheval et l’habituer à la douche.

**CONSIGNES POST OPERATOIRES :**

* Surveiller attentivement votre cheval pendant les heures qui suivent la castration, puis régulièrement les jours suivants.
* Nous contacter immédiatement si les signes suivants devaient être observés :
* Fièvre, abattement, perte d’appétit ou appétit capricieux
* Saignement excessif
* Hernie, éviscération
* Colique, ramollissement ou absence de crottins
* Gêne au déplacement
* Gonflement excessif/œdème
* Le cheval sera marché activement un minimum de deux fois 30 minutes par jour les deux semaines suivant la castration. Si aucune anomalie n’est relevée après 3 jours, le cheval pourra sortir dans un petit paddock.
* Une douche d’eau froide avec un jet puissant sera donnée localement afin de nettoyer le site chirurgical et d’éviter que les plaies de castration ne se referment trop rapidement. Un minimum de deux douches de 20 minutes par jour est vivement recommandé.

|  |
| --- |
| Document de consentement à la castration |
| * A compléter obligatoirement préalablement à la castration   Je soussigné,  Nom :  Prénom :  Adresse :  Numéro de téléphone (où vous joindre en cas d’urgence) :  Numéro de registre national :  Propriétaire/responsable mandaté par le propriétaire du cheval :  Nom :  UELN :  Microchip :  Age :  Robe :   * Atteste avoir lu et compris la note d’information préalable à la castration (page 1 et 2) * Atteste ne pas avoir besoin d’autres explications, que j’aurais, dans ce cas, demandées par écrit   Demande au vétérinaire…………………………………………………………………….. de procéder à la castration du cheval mentionné ci-dessus et reconnais être parfaitement informé des risques éventuels liés à cette procédure.   * Je déclare que mon cheval : * N’est pas assuré * Est assuré, et atteste avoir fait les démarches qu’impose le contrat d’assurance du dit cheval préalablement à la castration. * Je m’engage à appliquer « en bon père de famille », les recommandations exposées par le docteur vétérinaire dans la note d’information préalable, et à appliquer les consignes de l’ordonnance qui me sera remise après la castration.   Fait à………………………….. Le………………………………..    Signature (précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé ») |
|  |